

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASSOMA IMMOBILIER »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE, AU SEIN  
DE LA CITE MARINA, IMMEUBLE BEUGRE GNABA, Lot 185  
et 187, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Mars 2023 , et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSOMA IMMOBILIER »

Objet : .EXPERTISE IMMOBILIERE,  
.ACHAT – VENTE – LOCATION,  
.CONSTRUCTION;  
.DECORATION D'INTERIEUR;  
.PRESTATIONS DIVERSES;

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE, AU  
SEIN DE LA CITE MARINA, IMMEUBLE BEUGRE GNABA, Lot  
185 et 187, Ilot 13

Dirigeant(s) M ASSOMA GODE CYPRIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03834 du 05/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26971/GTCA/RC/2023 du 05/04/2023

